

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS »

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 Mars 2026**

L'an deux mille vingt-six et le quatre mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du deuxième étage du Château de Blou, 12 Rue Pouget à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Conseil communautaire	32	Date de convocation	26 Février 2026
Membres en exercice	32	Date de publication	26 Février 2026
Quorum (50 %)	17		
Membres présents	27	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres absents (y compris les procurations)	5	POUR : 29	
Nombre de procurations	2	CONTRE : 0	
Membres qui ont pris part aux votes (y compris les procurations)	29	ABSTENTION : 0	

Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s
AUDIGIER Agnès	Procuration à J.-P. Reymond	D'IMPERIO Cédric	X	LAURENT Guy	X	PEREZ CANO Marcel	Procuration à J. Geiguer
BERTHON Patricia	X	FABREGES M France		LHOPITEAU Éric	Absent	REYMOND J. Pierre	X
BONNET Georges	X	FARGIER Gérard	X	MARTIN Nicolas	X	RIEU Dominique	Absente
BOUET Lynda	X	FIALON Dominique	X	MEJEAN Florian	X	ROBERT Karine	X
BOULONI Christian	X	GEIGUER Jacques	X	MORIN Frédéric	X	TERME Annie	X
BRUN Marc	X	GINEVRA Stéphane	X	MOULIN Jackie	X	TESTON Daniel	Absent
CHAPUIS Pierre	X	GUICHARD Cécile	X	NAHAS Sophie	X	VALETTE Alain	X
CONDOR Alain	X	HOUEZ Marion	X	PALLOT Thierry	X	VEYRENC Yves	X

Délibération N° 20.2026

Finances - Vote Budget Primitif 2026 du Budget principal :

Le Président présente au conseil communautaire le détail du Budget Primitif 2026 principal de la communauté de communes, avec les propositions de dépenses et recettes. Il fournit les explications nécessaires, avec le détail des services en section de fonctionnement et des opérations en section d'investissement.

Vu la délibération N° 11.2026 de reprise anticipée et affectation des résultats du 04.03.2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- adopte le Budget Primitif 2026 principal de la communauté de communes qui s'équilibre :
 - en section de fonctionnement à la somme de 8 303 739.43 € en dépenses et en recettes,
 - en section d'investissement à la somme de 3 969 545.78 € en dépenses et en recettes,
- autorise le Président à signer tous documents pour la mise en place du budget primitif 2026.

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Certifié exécutoire

A Thueyts, le 05 Mars 2026

Le Président,
Cédric D'IMPERIO

